



Collège Isidore PELAGE

Chers parents,

Pour le premier bimestre, septembre/octobre, les élèves de 6ème et les nouveaux arrivants paient la cantine au prix de **41,80 €**.

Pour les autres un réajustement a été fait, **consulter la gestion.**

Pour les élèves qui paient directement la cantine, pensez à leur demander le reçu. 

En cas de difficultés de financières, **voir la gestion.**

Libellez vos chèques à l'ordre de :



Agent comptable du collège Isidore PELAGE

Pensez à écrire le nom, le prénom et la classe au dos de celui-ci.



Les périodes de règlement sont :

- *1^{er} bimestre septembre / octobre*

Limite de paiement sept/oct jusqu'au 26 septembre 2020.